

SAINT-JEAN-BONNEFONDS SOCIAL

Un service pour accompagner les jeunes handicapés vers l'emploi

Le Pôle inclusion sociale et professionnelle des Pep 42 ouvre un nouveau service destiné aux 16-25 ans porteurs de handicap et déscolarisés.

C'est dans les locaux de l'Esat (Établissement et service d'aide par le travail) des Pep 42 qu'un nouveau service vient d'ouvrir. Ce Sessad (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile) à visée professionnelle pour accueillir douze jeunes, orientés là par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

Les Pep 42 disposent en effet de dispositifs d'accompagnement vers l'autonomie en milieu ordinaire des adultes en situation de handicap. « On s'est rendu compte qu'il y avait des besoins pour les 16-25 ans porteurs de handicap et en recherche d'emploi », explique Sandrine Vallat, responsable du Sessad.

« On travaille tous les freins »

Une enquête interne et externe a donc été menée pour identifier clairement les besoins et



■ Magali Beurlat, coordinatrice de parcours, Kathleen Parisi, psychologue, Sandrine Vallat, responsable du Sessad, et Mohamed Belghouj, coordinateur de parcours. Photo Méliha RIGOT

trouver des financements. Le nouveau service est donc financé par l'ARS (Agence régionale de santé) pour un redéploiement de places. Il est ouvert aux jeunes atteints de déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés.

« Le secteur enfant les suit jusqu'à 20 ans. Ensuite, il n'y a plus grand-chose », reconnaît Sandrine Vallat. Mais le service s'adresse aussi aux plus jeunes en décrochage scolaire, qu'ils aient fréquenté des instituts spécialisés ou le système scolaire classique (en classe Ulis par exemple).

« L'objectif est de les accompagner vers un emploi en milieu ordinaire et, qu'à terme, ils n'aient plus besoin de nous.

Trouver un emploi pour les jeunes en général, c'est déjà compliqué. Pour les jeunes handicapés, ça l'est encore plus », soupire-t-elle.

Pour les accompagner vers l'autonomie, « on travaille tous les freins ». Chaque jeune a un référent unique, un coordinateur de parcours. Le service dispose aussi d'une

REPÈRE

■ Pour une inclusion sociale et professionnelle Les Pupilles de l'enseignement public (Pep) 42 dispose d'un Pôle inclusion sociale et professionnelle, situé au 26, rue du Puits-Lacroix. Celui-ci regroupe des dispositifs d'accompagnement vers l'autonomie en milieu ordinaire des adultes en situation de handicap. Il comprend un Esat, lieu de travail d'adultes handicapés, Prim'Appart (des logements), un Dispositif d'accompagnement au logement inclusif d'adultes avec autisme (Dalïaa).

et d'une assistante sociale. Mais le Sessad fait aussi appel à ses partenaires pour les soutenir sur les plans professionnel, social, éducatif et thérapeutique. Les interventions seront individuelles mais aussi collectives, autour d'ateliers thématiques, « sur l'art-thérapie, les contrats d'apprentissage, par exemple ».